

EST-ON AU CONSEIL RÉGIONAL OU DANS UNE PARTIE DE FORTNITE ???

CE N'EST PAS UN BATTLE ROYAL C'EST LE FAIT DU PRINCE !



Les CAP de juin (de recours le 12 juin et d'avancement de grade et de promotion interne le 19 juin) ont atteint un niveau de caricature de l'arbitraire inadmissible ! Pour la CGT c'est la provocation de trop !

Il est temps de rappeler à chacun qu'être au sommet de la hiérarchie n'est pas synonyme de tout pouvoir, que **nous ne tolérerons pas l'arbitraire sans nous battre.**

Le déroulement de carrière des agents n'est pas un parcours du combattant ni un jeu de survie !

Tout est fait pour décourager les agents : sanctions déguisées avec des **mutations forcées**, plan de promotion qui ne sert à rien alors que de nombreux n+1 s'y sont investis... pour que rien ne soit pris en compte, **réussites aux examens professionnels qui ne débouchent sur rien**, réorganisations constantes avec des **agents obligés de changer de postes** et donc pénalisés ensuite dans leur carrière, **ancienneté non prise en compte** ... Les promotions n'ont rien d'objectives, elles reposent sur le fait du prince ! **Mais ici il n'y a ni seigneur, ni manants !**

LA CGT DIT STOP !

NOUS NE NOUS ENTRETUERONS PAS, AU CONTRAIRE NOUS LUTTERONS ENSEMBLE !

La CGT a déposé un préavis de grève du 19 juin au matin (jour de la CAP) au 29 juin au soir (jour de la plénière) et construira avec l'ensemble des agents les formes de mobilisation qu'ils souhaitent : arrêt de travail d'une journée, d'une heure, rassemblements, conférences de presse, assemblées générales...

La CGT exige que les mutations forcées (sanctions déguisées) soient immédiatement levées et que les agents restent en poste. La CGT exige que la CAP se déroule dans la clarté et le respect des agents. La CGT exige que les représentants du personnel puissent défendre les agents sans entrave !

(*) SI VOUS SOUHAITEZ AVOIR ACCÈS À VOTRE NOTE, FAITES VOTRE DEMANDE À VOTRE CHEF DE SERVICE. C'EST VOTRE DROIT !

Retrouvez notre préavis de grève sur notre site et sur le blog CGT de l'intranet régional

Et les critères tout le temps oubliés ? Évalue t'on avec le bon questionnement ? Est-il demandé si les conditions ont été bien réunies pour que les agents puissent effectuer leur mission de service public : effectifs assez importants pour rendre correctement le service public ? matériels fournis adéquats ? consignes claires ? budget suffisant ? ...

Tout est individualisé ! Les agents sont isolés dans leur carrière et sont rendus uniques responsables de leur avancement... ou pas.

→ Pour un déroulement de carrière harmonieux et débarrassé du clientélisme

→ Pour des élu.e.s combatifs, non corrompus et luttant pour des droits individuels dans un cadre collectif

→ Pour que notre déroulement de carrière ne soit pas le résultat du fait du prince, ni d'une concurrence orchestrée entre collègues !

REJOIGNEZ LA CGT !

JE SOUHAITE ADHÉRER À LA CGT

NOM :

Prénom :

Service / Lycée :

Mail :